

COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 septembre 2024

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de procurations : 4

Date d'affichage de la convocation : 10.09.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le seize du mois de septembre à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire à la mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le dix septembre deux mil vingt-quatre, sous la présidence de Madame Béatrice BULOUE, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER – Nicolas SCHMITT – Gérard CONRAD – Doria BOUDJI – Serge KURT – Nathalie MAUVIEUX – Laurent GUILLO – Armand RUPP - Laurent BAYART – Eric THOMY – Elisabeth DEISS - Valérie GUERALT - Sylvie RISSE – Sébastien BOUREL – Julie LINGELSER – Sophie DIEMER – Ornella PFEIFFER – Henri BECKER – Hervé DIEBOLD – Philippe ROSER – Jean-Charles WILLM

Étaient absents excusés représentés :

Monsieur Eric LEHMANN donne procuration de vote à Madame Julie LINGELSER
Madame Lydie MOUGEL donne procuration de vote à Monsieur Henri BECKER
Madame Cathie PETRI donne procuration de vote à Madame Annick MARTZ-KOERNER
Monsieur Jean-Claude WORRINGEN donne procuration de vote à Monsieur Serge KURT

Était absent excusé :

Monsieur Grégory RICHERT

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOUE, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 19 septembre 2024

Publié sur le site internet de la commune le 19 septembre 2024

Le Maire, Béatrice BULOUE



22. Points d'information : délégations au maire

Conseillers
élus : 27

Conseillers
en fonction : 27

Conseillers
présents : 22

Conseillers
absents : 5
dont 4 avec procuration

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L.2122-23), le Conseil Municipal est informé des opérations et décisions réalisées par le Maire en vertu de l'article L.2122-22 (délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal par délibération n°4 du 09/07/2020).

Date de la décision	Objet de la décision	N° de la compétence (cf délib)
26/06/2024	Marché public Travaux Hall de Tennis - AE et DQE Lot 1 - Couverture bardage	4° marchés publics
26/06/2024	Marché public Travaux Hall de Tennis - AE et DQE Lot 2 - Charpente bois	4° marchés publics
26/06/2024	Marché public Travaux Hall de Tennis - AE et DQE Lot 3 - Electricité	4° marchés publics
27/06/2024	Déclaration préalable travaux - Complément réfection Tennis	27° demandes d'autorisations d'urbanisme au nom de la commune
27/06/2024	Marché Public Travaux d'éclairage public - Rue Pr Bellocq - Avenant n°1	4° marchés publics
17/07/2024	Dépôt de DP 67309 24V0083 - portail Ecole de Musique Ravel	27° demandes d'autorisations d'urbanisme au nom de la commune
18/07/2024	Dépôt AT 67309 24V0004 Autorisation de travaux pour aménagement salle Batterie – Villa Ravel	27° demandes d'autorisations d'urbanisme au nom de la commune
19/07/2024	Dépôt demande de subvention auprès de l'agence de l'eau - projet végétalisation cour d'école maternelle Haldembourg	26° demande de subventions
14/08/2024	Marché public Hall de Tennis Lot 1 - Avenant n°1	4° marchés publics
26/08/2024	Convention d'occupation précaire d'un garage	5° louage de choses < 12 ans

NE DONNE PAS LIEU A VOTE



Mundolsheim, le 19 septembre 2024

Le Maire,

Béatrice BULOUE

Le secrétaire de séance,

Nicolas SCHMITT